



La Communauté Européenne et la lutte contre la pauvreté

A l'image de la "War against Poverty" aux Etats-Unis la Commission des Communautés Européennes a lancé en 1975 un premier Programme Européen de Lutte contre la Pauvreté: le premier programme a été caractérisé par des projets d'action-recherche et de recherche pure. C'était dans ce cadre que la recherche "Schaber" a été réalisée - recherche servant de base à l'actuel projet de loi du Gouvernement luxembourgeois.

Depuis la fin du premier programme - 1980 - des discussions interminables ont eu lieu sur un éventuel deuxième programme. Les projets d'action se sont regroupés dans des associations comme ATD, Eurolinkage, ESCAP (dénomination anglaise pour: Programme Européen d'actions socio-communautaires) et sont intervenus pendant les 5 dernières années aux différents niveaux européens pour la réalisation d'un deuxième programme. ESCAP a pour but "de mettre en oeuvre et d'étudier la diminution et l'élimination de la pauvreté tant à l'échelon européen qu'au niveau local. Il s'agit d'intégrer les démunis à la société. Et par intégration, nous entendons un processus dialectique modifiant les deux parties: la société et ses marginaux." (1)

Les objectifs des différentes associations oeuvrant contre la pauvreté ont été atteints par la déci-

sion du Conseil des Ministres de lancer une "deuxième action communautaire spécifique de Lutte contre la Pauvreté". Si la décision du Conseil a été favorablement accueillie de toute part il ne faut pas oublier que les fonds européens prévus pour cette Lutte contre la Pauvreté représentent une part minime du budget communautaire. Ce programme ne saura nullement éliminer la Pauvreté dans l'Europe prospère et ne pourra que contribuer à tester - par l'intermédiaire de projets financés - des mesures aptes à amener des changements structurels. L'action communautaire vise les populations cibles suivantes:

- les chômeurs de longue durée et les jeunes chômeurs
- les personnes âgées
- les familles monoparentales
- les migrants de la deuxième génération
- les réfugiés et les migrants de retour
- les groupes "marginiaux".

Une soixantaine de projets dans les dix pays ont été sélectionnés par la Commission et seront financés à 50% pendant les 4 années à venir par les fonds européens. Les 50% restants devront être financés par les autorités nationales.

Le Grand-Duché est représenté dans ce programme

par 3 projets:

- jeunes chômeurs (Inter-Actions Faubourgs asbl)
- personnes âgées (Caritas asbl)
- familles monoparentales (Femmes en Détresse asbl)

Les 3 projets sont en train d'être mis en route et nous aurons l'occasion - dans un futur numéro de "forum" de les présenter en détail.

Notons que le programme européen et le projet de loi luxembourgeois sont des indicateurs d'une bonne volonté de sociétés aisées, mais, le fléau de la pauvreté, de l'exclusion sociale, ne trouvera de remède qu'au jour où les pauvres d'aujourd'hui feront leur entrée dans les parlements.

(1) extrait d'un document interne d'ESCAP.